

Chaque semaine, depuis le 30 mars 2020, le secteur Jeunesse de la Ville du Mans propose un défi créatif autour de différentes pratiques : photo, le dessin, couture et mode, conception d'accessoires, peinture, vidéo, origami,... Les Internautes voteront chaque semaine pour élire les meilleures productions.

En ces temps de confinement, les écrans ont tendance à prendre beaucoup de place. Sans dénigrer leur utilité, le secteur jeunesse de la ville du Mans propose **une alternative aux créatrices et créateurs dans l'âme**, confinés chez eux depuis le 17 mars 2020. La structure d'animation les invite à participer à une opération accessible à domicile et en ligne.



Chaque semaine, un challenge sera proposé sur un support différent avec un thème ou une contrainte matérielle imposés (photo drôle ou insolite depuis son domicile, création à partir d'un seul tissu, peinture bicolore, dessin au crayon papier, vidéo de 30 secondes...).

Ce défi créatif hebdomadaire est réservé aux jeunes de moins de 30 ans domiciliés sur le Mans et sa métropole. Les participant(e)s devront prendre leur création en photo (pour être identifiés, ils devront faire apparaître dans la photo leur pseudo et leur âge). Aucun visage ne doit apparaître pour respecter le droit à l'image.

Les créations sont soumises aux votes des Internautes

Le challenge se déroule du dimanche au mercredi minuit inclus. Les clichés des productions réalisées doivent être envoyés par mail : jeunes.createurs@lemans.fr. **Ces créations seront diffusées du vendredi au dimanche sur les réseaux sociaux** (Facebook et Instagram du marché des jeunes créateurs) et soumises au vote du public en ligne.

Les résultats seront annoncés chaque lundi (pour les gagnants, l'identité sera vérifiée :



âge et domiciliation).

Les lauréats remporteront des **bons d'achat chez « CréAttitude »**, enseigne partenaire de l'opération. Pour le 1er : 80 €. Pour le 2e : 50 €. Pour le 3e : 30 €.

Septième défi : réaliser une mini-vidéo

Le septième défi est dédié à la vidéo. Les candidats doivent une mini vidéo d'une 1 minute maxi : tuto, sketch, performance (attention, **pas de vulgarité, mise en danger, situation dégradante**... et autorisation impérative pour les mineurs). Un seul envoi et une seule création par participant(e).

Dimanche 10 mai 2020, lancement du 7e défi créatif sur le thème de la mini-vidéo. Mail pour l'envoi des créations : jeunes.createurs@lemans.fr (jusqu'au mercredi 13 mai, minuit). Résultats : samedi 16 mai 2020. Participation gratuite.

Infos sur la page Facebook :

<https://www.facebook.com/marchedesjeunescreateurs/>

Jaheli NAMAI.

#RestezChezVous

Partager :

- [Cliquez pour partager sur Twitter\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Facebook\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Google+\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)